LES RELATIONS franco-américaines

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il a ajouté que les troupes allemandes transportées par la voie des airs n'ont pas atterri dans les possessions françaises du Proche-Orient.

« La France, a particulièrement insisté l'ambassadeur, s'efforce d'écarter du territoire du Levant tout ce qui pourrait fournir à l'Angleterre le prétexte d'une attaque. ».

M. Henri Haye a enfin conclu en disant que la France défendrait ses possessions contre toute attaque mais qu'elle ne prendrait jamais l'initiative d'une action militaire contre l'Angleterre « ni sur terre, ni sur mer, ni dans les airs ».

Les journalistes américains font beaucoup trop de suppositions, estime M. Cordell Hull

Washington, 7 juin. — M. Cordell Hull a déclaré au sujet d'une soi-disant prochaine rupture des relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis, que des journalistes américains faisaient beaucoup trop de suppositions.

Il a précisé d'autre part, à propos d'une offre qui aurait été faite par le Japon aux Etats-Unis de signer un pacte de non agression, que le gouvernement américain avait toujours été opposé au principe même de semblables pactes.

Le gouvernement des Etats-Unis répondra prochainement à la note française relative au respect du pacte d'armistice

New-York, 7 juin. — Le département d'Etat a rédigé le texte d'une note, dans laquelle le gouvernement des Etats-Unis répondra à l'affirmation française, selon laquelle la France ne transgressera pas les clauses du pacte d'armistice.

Dans le Proche-Orient

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Le gouvernement et le peuple libanais, unanimes, considèrent qu'il n'y a pas de plus impérieux devoir que d'écarter une telle éventualité. »

L'opinion islamique est satisfaite des tendances de la politique française

Damas, 8 juin. — Le journal syrien « El Siaxa » note avec satisfaction que, tandis que l'Angleterre s'oppose au monde arabe en soutenant les Juifs, le gouvernement français fait savoir que le statut des Juifs récemment promulgué en France est aussi applicable aux colonies. Cela signifie entre autres choses que les Juifs, dont l'hostilité envers les Arabes est bien connue, ne pourront acheter, ni vendre de munitions, ni d'armes, ni rien de ce qui peut servir à en fabriquer. Cette mesure sera accueillie avec satisfaction par les Musulmans, particulièrement en Algérie où les Juifs constituent un pourcentage élevé de la population.

La Grande-Bretagne prépare l'opinion à des attentats contre son ancienne alliée, déclare un journal espagnol

Madrid, 8 juin. — Suivant le journal espagnol « A B C » la campagne menée par l'Angleterre à propos de la Syrie ressemble étrangement à celle qui précéda les agression de Mers-el-Kebir et de Dakar. Les Anglais ont commencé à ce moment-là par prétendre que l'Allemagne avait l'intention de s'emparer de la flotte française.

Le journal pense que la campagne de nouvelles mensongères qui se développe actuellement est destinée à préparer l'opinion anglaise et américaine à des attentats de la Grande-Bretagne contre son ancienne alliée.

Les déclarations du Führer à un journaliste américain

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les chefs de l'armée et de la flotte américaines doivent estimer certainement, tout comme les experts militaires allemands, qu'une pareille invasion est impossible. Le tonnage réuni de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Allemagne serait insuffisant pour transporter une armée de plusieurs millions d'hommes nécessaires à assurer avec succès la conquête de l'hémisphère occidental. Si l'expédition de Crète a déjà paru difficile, il est impossible de s'imaginer une attaque dont l'objectif est situé à 2.500 milles au-delà des mers.

Le Führer a déclaré que jamais qui que ce soit en Allemagne n'avait annoncé que les frontières du Reich s'étendaient jusqu'au Mississipi, alors que le président du conseil australien a prétendu que le Rhin était la frontière de l'Australie.

L'Allemagne doit s'occuper de problèmes trop sérieux en Europe pour songer à une invasion de l'Amérique.

Le national-socialisme et les conditions de vie de l'ouvrier allemand

M. Cudahy avait souligné ensuite que de nombreux Américains estiment qu'une victoire allemande serait une catastrophe pour les Etats-Unis étant donné que le bas niveau de vie de l'ouvrier allemand ne permettrait pas à l'industrie américaine de concurrencer l'Allemagne.

Hitler répondit que tous les efforts du national-socialisme, tendant à augmenter les conditions de vie de l'ouvrier, ont été interrompus par suite de la guerre, mais qu'on leur accordera une attention redoublée dès que la paix sera conclue.

Le Führer a demandé pour quel motif on avait fait main basse sur les colonies de l'Allemagne alors que leur développement pouvait servir de débouché aux produits de l'industrie allemande. Il s'est aussi demandé pour quelle raison les Etats-Unis s'opposent à une organisation de l'Europe qui serait de nature à créer des débouchés pour les produits allemands sur ce continent.

L'organisation économique de l'Europe

Comme M. Cudahy lui demandait s'il se proposait de créer en Europe une union économique comportant l'abolition des droits de douane, des limitations de valeurs monétaires, etc. Hitler a répondu que toutes les questions économiques peuvent être aplanies par des traités commerciaux à longue échéance par lesquels on éliminerait la spéculation.

Par suite des réparations, on a dépouillé l'Allemagne de tout l'or qu'elle possédait et elle est forcée de projeter un système de commerce internationale dans lequel l'or ne joue aucun rôle. Le Führer a cependant reconnu que l'or pouvait contribuer à assouplir la méthode commerciale entre les diverses nations et qu'il était utile en tant que base de crédit.

A l'affirmation de M. Cudahy que de nombreux Américains croyaient que la suprématie allemande en Europe signifierait la domination sur la langue du pays, sur des coutumes et sur les institutions nationales, M. Hitler a répondu qu'il était étonnant d'entendre parler les Anglais de suprématie et de domination mondiale alors qu'ils oppriment eux-mêmes des millions d'Hindous, d'Egyptiens et d'Arabes. L'Allemagne règlera de telle façon les relations futures entre les peuples que ceux-ci trouveront goût à la vie et se réjouiront de leur prospérité.

L'Allemagne n'a aucun intérêt à réduire en esclavage n'importe quel peuple, quel qu'il soit.

LE RAVITAILLEMENT DE LA BELGIQUE ET LE PLAN HOOVER

« Au cours de la guerre mondiale, les Allemands respectèrent strictement leurs obligations. On n'a nulle raison de croire qu'ils ne seraient pas fidèles, cette fois, à leur parole. »,
déclare le cardinal Van Roey

New-York, 7 juin. — M. John Cudahy, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, publie dans la revue américaine « Life » un article consacré à son voyage en Belgique.

M. Cudahy constate que le ravitaillement de la Belgique est devenu très difficile. Il rend compte des entretiens qu'il a eus avec S. M. la reine-mère et avec M. de Winter. Le secrétaire général à l'agriculture lui a déclaré que toutes les céréales panifiables étaient actuellement fournies par l'Allemagne et que la pénurie de pommes de terre et de lait se faisait fortement sentir. Les réserves d'huile, présentes à Anvers, suffiraient à garantir la production de margarine jusqu'à la fin de l'été.

M. De Winter souligna que le ravitaillement de l'armée allemande en Belgique était entièrement assuré au moyen des réserves venues d'Allemagne et que la population belge vivait aussi en grande partie des apports allemands. Jusqu'à présent, le Reich a fourni 140.000 tonnes de seigle, 30.000 tonnes de farine de seigle, soit l'équivalent de près de trois mois de ravitaillement en pain, et 50.000 tonnes de plants de pommes de terre. Le gouvernement du Reich a promis, en outre, de fournir 30.000 tonnes de pommes de terre et 43.000 tonnes de plants.

M. Cudahy écrit que MM. Mac Donald et Murray, les représentants du comité Hoover, qui, à Berlin, s'occupent plus particulièrement de la Belgique lui ont déclaré qu'aucune entrave n'avait été mise à leur activité de la part des autorités militaires allemandes, et que jamais, du côté allemand, on n'avait manifesté l'intention de saisir aucune réserve. A. Hoover lui-même d'ailleurs ne manque jamais de citer l'exemple de la campagne de Pologne, qui lui fournit la preuve que l'armée allemande respectait tous ses engagements et qui lui permettait d'attendre qu'il en fût de même en Belgique.

Le cardinal Van Roey a marqué, à l'ancien ambassadeur des Etats-Unis son accord le plus absolu avec le plan Hoover. Il a déclaré que si un essai pratique en était fait, le succès le plus complet couronnerait, à coup sûr, cette tentative. « Au cours de la guerre mondiale, a-t-il dit, les Allemands respectèrent strictement leurs obligations. On n'a nulle raison de croire qu'ils ne seraient pas fidèles, cette fois encore, à leur parole ».

— *La colonie italienne en Egypte* se trouve dans une situation difficile. Sous la pression de l'Angleterre, cinq à six mille Italiens ont été conduits dans des camps de concentration.

Chronique régionale

L'ouverture de la pêche aura-t-elle lieu le 15 juin dans le Nord?

On sait qu'un arrêté du ministère de l'Agriculture a fixé au 15 juin, au lieu du 22, l'ouverture de la pêche dans toute la France.

Cette mesure a été prise afin de pallier dans une certaine mesure aux difficultés du ravitaillement de la population.

Nous croyons savoir que M. Carles, préfet du Nord, afin de donner satisfaction aux nombreux pêcheurs à la ligne de notre région, a pris déjà ses dispositions pour faire bénéficier les ferventa de la gaule de cette avance de l'ouverture de la pêche.

Un peu de patience encore et, dans quelques jours, nous serons fixés à ce sujet. En tous cas, cette mesure est attendue avec impatience et sera très appréciée par les amateurs de pêche et de poissons d'eau douce.

Les prix des légumes et des fruits nouveaux

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais les prix-limites des légumes nouveaux sont fixés ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral.

Le premier chiffre est le prix-limite de vente par le grossiste (tous frais compris sauf l'octroi) ; le second celui de la vente par le détaillant (octroi non compris).

Légumes

Artichauts long. max. 14 cm. queue sans feuille, les 100 kgs 790.10-10.50. — Carottes poids min. 1 kg fanes comprises, les 100 kgs 784.30-10.50 ; carottes équeutées, les 100 kgs 784.30-10.50. — Navets poids minimum 1 kg fanes comprises, la botte 4.65-6.20 ; navets équeutés, les 100 kgs 527.70-7.00. — Oignons blanc en bottes poids minimum 1 kg, les 100 kgs 918.45-12.20 ; oignons équeutés, queue 3 cm. max. en vrac, les 100 kgs 790.10-10.50. — Ails nouveaux, queue 20 cm. maximum, les 100 kgs 1040.90-13.90. — Choux, les 100 kgs 516.00-6.90. — Poireaux nouveaux, botte 1 kg 12.95-17.20 ; poireaux du Midi, la botte 9.15-12.15. — Epinards, les 100 kgs 559.75-7.50. — Petits pois, les 100 kgs 755.00-10.50 ; pois mangetout, les 100 kgs 1191.70-16.30. — Asperges : grosses, le kg 11.10-15.20 ; moyennes, le kg 8.30-11.60 ; petites, le kg 5.50-7.80. — Radis, la botte conforme aux usages locaux, 2.40-3.70. — Laitues de châssis, production locale : grosses, la pièce 1.95-2.60 ; petites, la pièce 1.60-2.20 laitues autres, les 100 kgs 738.90-10.30. — Romaines châssis production locale : grosses, la pièce 1.95-260 ; petites, la pièce 1.60-2.20 ; romaines autres, les 100 kgs 811.60-11.30. — Scarolles chicorée maraîchère, les 100 kgs 738.85-10.30. — Choux-fleurs : géants plus de 2 kgs 500 importation, la pièce 7.85-10.90 ; prim. produc. locale, la pièce 7.65-10.10 ; gros, 2 à 2 kgs 500, importation, 7.65-10.70 ; prim. produc. locale, la pièce 7.00-9.30 ; moyens 1 kg 500 à 2 kgs, importation, la pièce 5.20-7.40 ; prim. produc. locale, la pièce 4.75-6.40 ; petits, moins de 1 kg 500, importation, la pièce, 3.80-5.50 ; prim. produc. locale, la pièce 3.20-4.30. — Tomates : lisses, les 100 kgs 1505.60-20.00 ; côtelées, les 100 kgs 1360.00-18.10. — Haricots verts fins, les 100 kgs 1872.10-25.40 ; verts moyens, les 100 kgs 1144.05-15.70 ; beurre, les 100 kgs 1144.05-15.70 ; mange-tout et gris, les 100 kgs 1239.50-17.60. — Courgettes, les 100 kgs 786.50-10.90. — Fèves, les 100 kgs 583.20-8.20. — Bettes, les 100 kgs 583.20-8.30.

L'arrêté stipule en outre qu'aucun achat par le particulier ne peut avoir lieu à la ferme ou chez le maraîcher.

Fruits

Fraises : Héricart, 24.55-36.60 ; Plougastel vendues sous marque de garantie Bretagne, 19.80-26.30 ; Tomates ou Moutot, 12.70-16.90 ; autres que Héricart ou Tomates, 13.00-20.00.

Cerises : Marmotte, piquées 24-00-31.90, vrac 23.30-31.00 ; Anglaises, Montmorency, piquées 18.70-24.90, vrac 18.00-24.00 ; Bigarreaux et griottes, piquées 13.50-18.00, vrac 13.85-18.40 ; Bigarreaux blancs et cerises communes, 8.30-12.20.

Abricots : extra, 10 fruits au kg, cagette 19.05-25.30, plateau 19.65-26.20, vrac 18.20-24.20 ; gros, 10 à 15 au kg, plateau 15.45-20.60, vrac 13.30-20.40, cagette 15.00-20.00 ; moyens, 15 à 20 au kg, plateau 9.85-13.10, vrac 8.50-11.30, cagette 9.25-12.30 ; petits, plus de 20 au kg, plateau 7.00-9.30, vrac 5.80-7.70.

Amandes vertes : extra, 11.60-15.40 ; autres, 6.40-8.50. — Cassis : 11.85-15.75.

Groseilles : en grappes, 8.00-10.60 ; à maquereaux, 5.90-7.90.

Framboises en vrac avec queues : 17.03-22.70.

Prunes Burbanks, Japonaises et autres : en billots litées, 16.45-17.90 ; en billots vrac, 7.25-9.60.

Pêches forcées Montreuil et Thomery, hors taxation. — Pêches autres variétés : extra, 7 fruits au kg maximum : plateau sur un rang 17.75-23.60, cagette 17.10-22.75, en vrac 16.50-22.00 ; grosses, 10 fruits au kg maximum : plateau aur un rang 17.70-19.00, cagette 14.10-28.75, en vrac 13.45-17.90 ; moyennes, 15 fruits au kg maximum : plateau aur un rang 11.80-15.70, cagette 11.15-14.80, en vrac 10.60-14.10 ; petites, plus de 15 fruits au kg maximum : cagette 8.10-10.80, en vrac 7.60-10.10.

Brugnons : extra, 7 fruits au kg maximum : plateau 17.10-22.70, cagette 15.80-20.75, vrac 15.90-21.20 ; gros, 10 fruits au kg maximum : plateau 14.30-19.00, cagette 13.65-18.20, vrac 13.05-17.40 ; moyens, 13 fruits au kg maximum : plateau 11.35-15.10, cagette 10.75-14.30, vrac 10.25-13.60 ; petits plus de 15 fruits au kga maximum : cagette 7.85-10.40, vrac 7.25-9.70.

Le pain d'épice et les biscuits ne peuvent être vendus sans tickets

La préfecture du Nord communique :

« Certains journaux locaux ont annoncé que le secrétaire d'état au ravitaillement avait autorisé la vente sans tickets de certains gâteaux ou biscuits et, notamment, du pain d'épice.

» L'attention du public est attirée sur le fait que ces dispositions ne sont pas, jusqu'à nouvel ordre, applicables aux départements du Nord et du Pas-de-Calais qui sont soumis, en matière de rationnement, à un régime spécial.

Ajoutons à ce communiqué qu'une mise au point du secrétariat d'état au ravitaillement a d'ailleurs exclu le pain d'épice de la vente sans tickets prévue pour certaines catégories de biscuits.

LILLE

Deux veaux abattus dans une tuerie clandestine sont saisis par la police

La chasse au marché noir est menée très activement. M. Monier, l'actif commissaire de police, chargé du service de la répression de la hausse des prix, vient de mettre fin aux agissements d'un trafiquant en viande de boucherie qui alimentait surtout certains restaurants de Lille.

M. Monier avait été informé que, dans la journée de jeudi, deux veaux avaient été amenés dans un immeuble situ 49 bis, rue du Grand-Blancan, à Fives, pour y être tués et débités.

Il se rendit accompagné du brigadier-chef Doise et des gardiens de la paix Pomme et Persyn, à l'adresse indiquée.

Mme Willems, la propriétaire de la maison interrogée, nia les faits allégués, puis finalement dut les reconnaître. Elle conduisit alors le commissaire dans une des écuries, où les deux bêtes avaient été abattues la nuit même.

Dans l'écurie se trouvaient trois hommes et une femme. L'un d'eux était occupé à débiter un quartier de veau.

Il déclara se nommer Jean Prangère, domicilié 4, rue de Douai. Il ajouta qu'après avoir acheté les deux veaux à M. Normand, demeurant rue de la Scarpe, à Saint-Amand, il les avait fait transporter de la gare de la Porte d'Arras par M. Daniel Drout, 163, rue Jean-Jaurès, à Ronchin et qu'il les avait tués lui-même. Quant à M. Willems, le propriétaire de l'immeuble et des écuries, il avait prêté celles-ci pour l'abatage. Pour prix de bons services Drout et Willems avaient touché quelques kilos de viande.

Une femme demeurant à Lille, présente sur les lieux était chargée par Prangère de répartir la viande dans des restaurants de la ville qui devaient lui être désignés par la suite.

Prangère ayant affirmé que les abats avaient été vendus par lui le matin *même, une perquisition opérée chez* lui amena la découverte de quatre pieds, d'une tête de veau, d'une tête de vache, d'un cuir de vache et de deux cuirs de veau.

La viande a été saisie et remise au Comité de répartition des viandes. Le service de l'octroi frustré de l'acquittement des droits a été avisé.

Prangère a été déféré au parquet.

Les ordinations au Grand Séminaire académique

Samedi matin, en la chapelle des Facultés catholiques se sont déroulées les belles et émouvantes cérémonies de l'ordination sacerdotale, en présence de nombreux parents et des professeurs des Facultés.

S. Em. le Cardinal Liénart, entouré de nombreux dignitaires ecclésiastiques a conféré les ordres majeurs à un prêtre, trois diacres et douze sous-diacres, et les ordres mineurs à onze étudiants des facultés. Parmi ces ordonnands plusieurs sont originaires du diocèse d'Arras et un du diocèse de Verdun. Voici leurs noms :

Prêtre: M. Julien Gourion.

Diacres: MM. Albert Béghin, Joseph Vannobel, Pierre Darblay.

Sous-diacres: MM. Augustin Giard, Marcel Buquet, Charles Wautier, Michel Desreumaux, Marcel Hérault, Albert Descamps, Maurice Lehembre, Albert Deschepper, Pierre Broune, Michel Tordeur, Joseph Deram et Joseph Vercamer.

Cette année le nombre des ordonnands était plus faible que celui des autres années, du fait que les élèves du Séminaire académique ne sont pas tous rentrés, soit qu'ils se trouvent en France non occupée, soit qu'ils soient en captivité.

L'auto d'un Belge est dévalisée la nuit

M. Henri Van Lierde, demeurant rue Reypanslai, 21, à Mortsel (Belgique), avait remisé la nuit sa voiture automobile parvis Saint-Maurice.

Des voleurs en ont profité pour voler deux serviettes contenant 500 fr. et des pièces comptables placées sur une banquette à l'intérieur.

Un garçonnet de 10 ans disparu

M. Flament, demeurant 4, place du Lion-d'Or, a signalé à la police que son fils Marcel, âgé de 10 ans, était disparu du domicile paternel depuis vendredi à midi.

La Sûreté recherche l'enfant.

NORD

Mort de M. Gustave Deswarte ancien maire de Bray-Dunes

On annonce le décès survenu à Autingue, près d'Ardres (P.-de-C.) où il habitait depuis quelque temps que M. Gustave Deswarte, ancien maire de Bray-Dunes, président de la 4me section des waeteringues.

Il avait administré Bray-Dunes pendant 23 ans et c'est sous son impulsion que toute l'agglomération de la plage avait pu se construire.

Comme président de la 4me section des waeteringues, il avait mené à bien un vaste programme de travaux destinés au meilleur assèchement de milliers d'hectares en faisant élargir et approfondir les canaux et en particulier de canal des Moëres.

Une femme est broyée par un train à Onnaing

Malgré les recommandations de la garde-barrière, Mme François Otrezewiski, née Marie Raezkiewieg, 39 ans, demeurant chasse de Valenciennes à Onnaing, s'engagea sur la voie ferrée avec la brouette qu'elle poussait. Arrivée de l'autre côté, elle attendit que la barrière fût ouverte. Hélas ! Survint à toute vapeur une locomotive haut-le-pied qui accrocha la malheureuse qui fut déchiquetée et tuée sur le coup.

La victime était mère de trois enfants dont le plus jeune à quatre mois.

Un garçonnet est tué par une auto à Denain

Quittant brusquement le trottoir sur lequel il se trouvait le jeune Jean Dherbonlez, 10 ans, demeurant 42, cité Bessemer, à Denain, a été heurté par un camion de brasserie malgré tous les efforts que fit le conducteur pour l'éviter.

L'enfant qui avait été projeté sur le sol fut transporté à l'infirmerie des Forges, mais tous les soins furent inutiles, la mort ayant fait son œuvres.

PAS-DE-CALAIS

Une femme est morte dans des conditions suspectes à Lens

Se disant fatiguée et ayant besoin de se reposer, Mme A. Langelez, demeurant à Etreux (Aisne), se présentait dans un hôtel de Lens où elle loua une chambre.

Or, quelques heures plus tard, cette personne mourait.

Un médecin appelé pour constater le décès refusa de le permis d'inhumer et ce, en raison de certaines constatations.

M. Fontaine, juge d'instruction, a chargé M. le docteur Lecat de faire l'autopsie qui, seule, pourra établir les circonstances exactes de cette mort suspecte.

Toutefois on présume que cette femme aura succombé à la suite de manœuvres criminelles.

Un garçonnet est tué par un obus à Rouvroy

Un garçon de 13 ans, Edouard Wojciszek, qui habite avec sa mère, 40me rue, n° 2, fit la trouvaille dans les champs d'un obus de 37 qu'il eut l'idée de rapporter chez lui. S'étant alors emparé d'un marteau et d'une tenaille il s'efforça, pendant que sa mère travaillait à l'intérieur, de dévisser la fusée.

Une violente explosion ne tarda pas à se produire et le malheureux garçonnet eut les jambes presque complètement déchiquetées.

Le docteur Duquesnoy arriva rapidement sur les lieux et fit transporter la victime à l'ambulance des mines de *Drocourt, mais l'enfant succomba en* cours de route.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ROUBAIX

PRÈS DE 600 JEUNES GENS ONT SUBI DIMANCHE LES EXAMENS DE STENOGRAPHIE

Les nombreuses candidates, dans la cour d'honneur de l'Institut Turgot, attendent l'ouverture de la salle d'examen. (Ph. J. de Rx)

L'Association sténographique universitaire avait organisé pour dimanche matin son examen annuel de stenographie.

Les futurs collaborateurs de nos établissements industriels et commerciaux se présentèrent en foule, dimanche, à l'Institut Turgot ; l'examen terminé, on recueillit 567 épreuves qui seront envoyées à Paris pour être soumises au jury de l'Association sténographique universitaire.

C'est le Cercle sténographique roubaisien, dont on connaît la compétence, qui était chargé de l'organisation de cet examen. M. Turotte directeur de l'Institut Turgot, le présidait.

Ajoutons, que l'élément féminin dominait de beaucoup le lot des candidats aux diplômes ; les quelques garçons présents étaient littéralement noyés dans la foule des jeunes filles.

Les examens portaient jusque 150 mots à la minute.

LUNDI 9 JUIN :

Aujourd'hui : saint Félicien ; demain : saint Edgard.

Soleil : lever à 5 h. 50 ; coucher à 21 h. 50.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 300.32.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h.

Goutte de lait : distribution de lait de 11 h. à 12 h.

Pharmacien de service de nuit : M. Mouy, 267, rue Jules-Guesde.

Saint-Médard

C'est aujourd'hui la Saint-Médard.
C'est une journée lourde de conséquences si l'on en croit le dicton car

Quand il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.

...C'est-à-dire pendant quarante jours consécutifs.

Il ne manquait vraiment plus que ça.

En fait de mauvais temps, il me semble que nous avons été servis.

...Et le temps est justement menaçant aujourd'hui.

Comme pour les nouvelles sensationnelles, nous ne pouvons que relater « à l'heure où nous mettons sous presse... il ne pleut pas encore. »

...Vous en serez, d'ailleurs, les premiers informés...

Il nous reste deux ressources.

D'abord, c'est que saint Barnabé, suivant le même dicton, ne vienne bouleverser les plans de son illustre confrère.

Ensuite c'est que saint Médard a passera quelques jours de vacances dans sa propriété de Chateldon, aux environs de Vichy.

Les obsèques du général Boichut ont eu lieu samedi à Vichy

Vichy, 7 juin. — Les obsèques du général Edmond Boichut, membre du Conseil de la Légion d'honneur, dont il était grand'croix, ont été célébrées samedi en l'église Saint-Louis de Vichy, en présence du maréchal Pétain.

Le Chef de l'Etat avait à ses côtés le général Huntziger, ministre secrétaire d'Etat à la guerre, l'amiral Aire, représentant l'amiral Darlan, le général Brécart, grand chancelier de la Légion d'honneur, MM. Joseph Barthélémy, garde des Sceaux, et Jacques Chevalier, secrétaire d'Etat à la famille et à la santé.

Les généraux Duffieux, Gouraud et Duart assistaient aussi à la cérémonie, à l'issue de laquelle le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, fut déposé devant l'église sur un affût de canon de 75.

Le général Brécart, dans un discours émouvant, retraça alors la glorieuse carrière du défunt et la proposa en exemple aux jeunes Français puis les détachements des troupes de toute la garnison rendirent une dernière fois les honneurs au disparu qui fut un grand et loyal serviteur du pays.

M. Pierre Laval va se reposer dans sa propriété près de Vichy

Vichy, 7 juin. — On apprend dans les milieux bien informés, que M. Pierre Laval, qui, depuis le 13 décembre 1940 date à laquelle il a quitté le gouvernement, séjourne dans la capitale française, doit arriver dimanche à Vichy. M. Laval

— *Au cours de son voyage en Espagne*, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, se rendra à l'Université pontificale de Salamanque. Il y prononcera un discours à l'occasion de la fondation d'une chaire d'écriture sainte.

— Le conseil des ministres italien a siégé sous la présidence du Duce. Un certain nombre de projets intéressant la politique intérieure ont été adoptés.

CARNET

Naissance

— **Pierre, Francis et Patrick** ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur **Marie.**

29 mai 1941.

De la part de M. et Mme **Pierre Joire.**

45, rue de Lille, Tourcoing. 15d

Mariages

— Le mardi 10 juin, à 11 heures, sera célébré en l'église **Saint-Eloi**, à Tourcoing (Blanc-Seau), le mariage de Mlle **Marie-Rose Flipo**, fille de M. et Mme **Amand Flipo**, avec le Docteur **J. Tremblé**, fils de M. et Mme J. Tremblé, de Beauvais.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les familles recevront à la sacristie.

Cet avis tiendra lieu de faire-part.

Tourcoing, 210, boulevard Descat.

Beauvais, 6, rue de Clermont. 5d

— Le samedi 14 juin, à 11 h., en l'église Saint-François à Mouvaux, sera célébré le mariage de Mlle **Thérèse Cornille** avec M. **Auguste Van Elslande.**

L'offrande tiendra lieu de félicitations.

De la part de Mme Cornil-Delebecque ; M. et Mme Hubert Van Elslande.

310, rue de Tourcoing, Mouvaux.

Route de Menin, Wervicq (B.).

Cet avis tient lieu de faire-part. 619 18d

LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS DÉSIRANT TRAVAILLER EN ALLEMAGNE SONT ASSURÉS DE NOMBREUX AVANTAGES

Tous les mardis, depuis de longs mois, des centaines d'ouvriers des départements du Nord et du Pas-de-Calais s'en vont par train spécial travailler en Allemagne. Aucun de ces travailleurs n'a eu à regretter sa décision. En effet, ils trouvent dans ce pays des salaires élevés, des logements agréables et des locaux de travail d'une grande propreté.

Il y a encore en Allemagne du travail pour de nombreux ouvriers et ouvrières de tous genres, sans qu'il leur soit nécessaire d'être spécialisés ou même au courant de telle ou telle branche d'industrie. Quelles que soient leurs aptitudes, ils sont assurés de gagner très suffisamment leur vie.

Actuellement, les jeunes gens ont la possibilité de devenir ouvriers spécialistes en suivant un cours d'adaptation de très courte durée, ce qui leur permet d'aspirer à des salaires intéressants et même aux salaires les plus élevés.

Certains jeunes travailleurs craignent que l'Etat français leur refuse d'aller travailler en Allemagne. Cette crainte ne repose sur aucun fondement. En effet, comme il a été exposé dans les articles publiés tout récemment, il existe une collaboration étroite entre les services français et allemands qui accordent aux personnes désireuses de travailler en Allemagne non seulement la liberté de le faire, mais encore le maintien de tous leurs droits acquis en France.

Ainsi, il n'y a pas à hésiter. Rappelez-vous le proverbe : « Le monde est aux courageux ». Vous ne recevrez pas seulement un salaire des plus avantageux, mais vous aurez aussi l'occasion pendant votre séjour d'accroître votre expérience et d'approfondir vos connaissances.

Adressez-vous aux Werbestellen, établies partout.

Voici les heures d'ouverture :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Roubaix: bur. d'eng. général : Pl. Chevreuil 12	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h.
Tourcoing Off. de pl.				15 à 17 h.		
Valenciennes: bur. d'eng. général : 26, bd Saly	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	14 à 17 h. 8 à 12 h.	14 à 17 h. 8 à 12 h.	14 à 17 h. 8 à 12 h.	8 à 12 h.
Douai: Off. de pl.	10 à 12 h. 14 à 16 h.					
Cambrai : »		10 à 12 h.				
Caudry : »				10 à 12 h. 14 à 16 h.		
Le Cateau : »						
St-Amand : »					10 à 12 h. 14 à 16 h.	
Condé : »						
Maubeuge : bur. gén. des eng. : 3, av. Ferrières	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h. 14 à 17 h.	8 à 12 h.
Hautmont : mairie	10 à 12 h.					
Avesnes: off. de pl.			10 à 12 h.			
Fourmies :			14 à 16 h.			

Communiqué officiel italien

ROME, 7 JUIN. — *Le quartier général des forces armées communique :*

Au cours de la nuit du 6 au 7 juin, nos avions ont bombardé les bases aériennes de l'île de Malte. Tôt dans la matinée de samedi, une escadrille d'avions de chasse italiens a exécuté, à basse altitude, une attaque sur l'aérodrome de Halfar ; des avions ennemis ont été incendiés.

En Afrique du Nord, sur le front de Tobrouk, nous avons étouffé une tentative d'attaque de l'ennemi. Des escadrilles de notre aviation ont de nouveau bombardé les installations de défense de Tobrouk. D'importants incendies se sont déclarés ; d'autre part, nous avons efficacement bombardé des campements dans le secteur de Sidi-el-Barani.

Dans l'Afrique orientale, de violents combats sont en cours dans la région de Galla et Sidamo sur le fleuve Omo-Botego ; dans le secteur de Gondar, nous avons repoussé une tentative de sections soudanaises qui essayaient d'encercler une de nos garnisons.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 8 juin 1941. — N° 29.

LE NAUFRAGE DE SYLVANE

PAR CLAIRE DU VEUZIT

— Mais c'est pas méchant, ma cousine... Vous ne savez pas la quantité de bestioles que ça mange, la nuit !

— Eh bien ! justement, c'est une bête utile, ne la détruisez pas !

— Mais je l'ai prise pour que vous l'admiriez ! Tenez, regardez, je passe la main sur son dos sans qu'elle dise rien... Ale ! s'interrompit-il avec douleur, elle m'a mordu, la saleté !

— C'est bien fait ! répondit la jeune fille satisfaite qu'il ait reçu cette leçon. Pourquoi martyrisez-vous cette petite bête ?

— Mais je ne lui fais point d'mal, je la regarde et je vous la montre ! Ça ne s'appelle pas martyriser !...

— Ces animaux ne sont pas faits pour qu'on les touche. Ils n'ont rien de ceux qu'on arrive à domestiquer...

— Ah !... elle m'a encore mordu, la mâtine !

Et, déconfit, le garçon mettait la chauve-souris tantôt dans une main et tantôt dans l'autre, de façon à esquiver le plus possible les dents vengeresses de la bestiole.

— Tant mieux ! vous dis-je, approuva Sylvane une nouvelle fois. Vous ignorez donc que ces petits animaux ont peur du jour et que la lumière leur fait mal ? Ils ne sortent que la nuit, la nature les a faits ainsi ; alors, laissez-les tranquilles, et si vous voulez absolument faire la chasse à quelque bête, cherchez plutôt celles qui sont nuisibles.

— Ah ! ben, vrai, Sylvane ! vous pouvez dire que vous n'êtes pas facile à contenter et qu'on ne sait vraiment pas comment vous prendre, vous ! Tous les garçons du village sont ravis quand ils attrapent une chauve-souris, et les filles sont contentes de les regarder. Il n'y a que vous qui fassiez tant d'histoire. On ne sait vraiment quoi faire pour vous intéresser et vous séduire.

Le mot était lâché. Pépin se mordit les lèvres avec un peu d'inquiétude, dans l'attente de ce qu'elle allait dire en réponse à cette bizarre déclaration d'amour, mais la jeune fille se contenta de haussesr les épaules avec dédain.

— Vous allez un peu fort ! Me séduire avec une chauve-souris !

— On fait ce qu'on peut, riposta-t-il dans une sorte d'entêtement. Je serais si content d'arriver à vous plaire !

En parlant, il se rapprochait de l'orpheline. Mais d'un léger bond en arrière, celle-ci mit de la distance entre lui et elle.

— Me plaire ! Et vous pensez m'être agréable en me faisant voir une aussi affreuse petite bête ?

— Dame ! Elle n'est point horrible ! C'est une question de goût, fit Pépin, dépité... Mai, je la trouve belle... Et puis, qu'est-ce que vous voulez que je fasse, alors ? Vous refusez mon pain d'épice, vous ne voulez pas me donner la main à l'église, et quand nous sommes ensemble pour une mission de charité, vous trouvez encore moyen de dire que je m'en tire mal ! Je n'y comprends plus rien ! Je fais tout ce que je peux... je cherche à vous contenter et vous vous moques de moi ! Vous avouerez que vous êtes difficile... La vérité, c'est que je suis trop bon et trop patient ! C'est tout ce qu'il y a !

Sylvane avait écouté le garçon avec stupeur et elle l'arrêta d'un geste.

— Non Pépin, ne continuez pas sur ce ton ! Si vous tenez réellement à me faire plaisir, laissez-moi tranquille, voulez-vous ? Vos attentions me laissent tout à fait indifférente, vous vous donnez du mal en pure perte ! Ecoutez, je suis prête à vous considérer comme un bon et gentil camarade si vous le désirez, cela ne dépend que de votre attitude correcte ! Mais, de grâce, ne cherchez pas à être autre chose ! Vous devenez insupportable dès que vous voulez avoir des prévenances pour moi. Comprenez, mon ami, que si vous vous entêtez, j'arriverai à vous fuir... Est-ce là ce que vous cherches ?

Le jeune homme avait écouté sans sourciller la leçon qu'elle lui donnait ; mais sa fatuité ne se laissait pas démonter pour si peu.

— On verra, on verra ! répondit-il avec un hochement de tête présomptueux. Si je me suis mis dans la tête autre chose, faudra tout de même bien, Sylvane, que vous en passiez par où je voudrai !... Vous savez, les femmes, c'est fait pour se faire tirer l'oreille... mais c'est aux hommes d'imposer leur volonté !

Malgré la menace déguisée de ces paroles, Sylvane éclata de rire.

— Je vous